



Action RE-buts

4200, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9
Téléphone : (514) 396-7894, Télécopieur : (514) 396-7896
Courrier électronique: act_reb@cam.org
Site WEB: http://www.cam.org/~act_reb/



Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

MÉMOIRE **Action RE-buts** **La coalition montréalaise pour une gestion écologique et économique** **des déchets à Montréal**

**Déposé dans le cadre de la consultation publique de la Communauté
métropolitaine de Montréal sur le PMGMR**

Novembre 2003

Qui sommes-nous ?

La coalition Action RE-buts a été fondée en 1991 par des groupes de citoyens et de citoyennes en réaction au projet de construction d'un incinérateur dans l'est de l'Île de Montréal par la Régie intermunicipale de gestion de déchets de l'île de Montréal (RIGDIM). La mission d'Action RE-buts est d'encourager une gestion écologique, économique et démocratique des déchets-ressources par la création et l'élaboration de nouveaux processus et la mise en place de plan d'action visant l'implantation de projets et d'activités sur les 3R (Réduction, Réutilisation et Recyclage-Compostage).

Action RE-buts souscrit au principe de la régionalisation de la gestion des matières résiduelles et par conséquent s'oppose à l'importation et à l'exportation des déchets pour ce qui est de l'île de Montréal, de même que pour les autres régions. De plus, elle s'oppose à la gestion privée des déchets qui génère des profits et de la pollution au détriment de la transformation des déchets en ressources par les 3R et de l'environnement. Action RE-buts revendique une gestion axée sur la réduction, la réutilisation et le recyclage-compostage des déchets-ressources principalement par des entreprises d'économie sociale en environnement.

C'est d'ailleurs Action RE-buts qui a inventé le terme ressourcerie. C'est le premier organisme environnemental à développer le concept et à en faire la promotion. Cette infrastructure communautaire de transformation des déchets en ressources est prioritaire dans une approche écologique de transformation des déchets en ressources. En effet, plutôt que d'investir dans des centres de transbordement et des sites d'élimination qui profitent seulement pour certaines multinationales, Action RE-buts croît que les investissements doivent d'abord viser la préservation de l'environnement et la création d'emplois locaux.

Dans le passé Action RE-buts a concrétiser sa philosophie et a prouvé a maintes reprises l'importance de sa mission. La liste des mémoires en annexe n'est qu'un exemple de l'expérience et de l'expertise développé et bâti par le groupe depuis ces débuts. Le temps consacré à l'analyse de cas, de scénarios, de rapports techniques, au développement de projets communautaires et de partenariats avec les différents intervenants en gestion de déchets, aux rencontres et à l'éducation environnementale est remarquable.

En 2000-2001 elle a effectué un projet de sensibilisation sur une rue à Pointe-aux-Trembles (Projet Rue écologique) et a réussi à sensibiliser les citoyens de cette rue à réduire de 20% leur production de déchets et d'augmenter leur taux de recyclage de 5%. La coalition continue à être impliquée à travers de projets locaux d'éducation aux 3R et la participation citoyenne ainsi que des projets internationaux avec nos partenaires au Brésil, au Chili et au Pérou.

Aujourd'hui, la coalition Action RE-buts regroupe environ quarantaine de groupes membres et une trentaine d'individus. Nous vous encourageons à visiter le site web d'Action RE-buts pour en apprendre plus sur l'organisme. (www.cam.org/~act_reb).

Nos préoccupations

Comme vous voyez dans la liste de nos mémoires, écrits sur le sujet de la gestion écologique des déchets à Montréal, sur les sites d'enfouissement au Québec, sur les modes de participation citoyenne dans la gestion des déchets, sur les coûts, avantages et faisabilité de différents scénarios, etc., il y a plus de dix ans qu'Action RE-buts propose des solutions de gestion écologique des déchets pour Montréal. Encore une fois, nous sommes sollicités à participer à des consultations publiques, cette fois sur la gestion des déchets pour le grand territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et ce, sans financement et avec la possibilité que la Communauté métropolitaine remettent les objectifs de la Politique québécoise 1998-2008 de gestion des déchets. Enfin, la coalition est quelque peu découragé devant ce processus d'élaboration de plan métropolitain de gestion des déchets qui demande aux groupes et aux citoyens de re-soumettre nos propositions pour améliorer et rendre écologique la gestion des déchets à Montréal.

Ce n'est pas la première fois qu'Action RE-buts voit les autorités locales ou régionales remettre les objectifs de récupération en nous servant des plans de gestion sans mesures réglementaires ni obligations légales, sans mesures de suivi ou d'imputabilité, sans vision à long terme dédiée à la Réduction à la source (la seule vraie solution concrète aux problèmes causés par les déchets) et qui, par dessus tout ça, vise le statu quo dans l'exportation des déchets et de l'enfouissement massif dans les sites d'enfouissement privés de multinationales américaines. .

Il nous apparaît superflu de réécrire ce que nous avons écrit depuis 1992. Nous sommes convaincus que si la Ville de Montréal et maintenant la Communauté Métropolitaine de Montréal auraient suivi nos recommandations, nous ne serions pas des champions en production de déchets et des cochons dans nos méthodes de gestion.

Nous croyons qu'en plus de nos nombreux mémoires, la Communauté métropolitaine a en sa possession tous les documents, les analyses et les études comparatives (de d'autres villes nord-américaines et européennes par exemple) nécessaires pour pouvoir mettre en place un plan métropolitain de gestion des déchets qui reflète les préoccupations des groupes et des citoyens qui participent aux consultations sur le sujet depuis plus de dix ans.

La firme Dessau-Soprin a rédigé un plan métropolitain de gestion des déchets pour 1 million de notre argent. Celui-ci contient des éléments absolument cruciaux pour l'atteinte des objectifs en 2008. Dans la section 8.3 du document présenté par cette firme le 17 octobre 2003 on trouve le détail des mesures proposées avec les différentes actions nécessaires, les politiques, les campagnes, l'encadrement, les mesures réglementaires, l'harmonisation de la réglementation, les mesures contractuelles, la contribution des gouvernements supérieurs, les mesures de suivi et de surveillance, etc. pour réussir notre nouveau plan métropolitain de gestion des déchets sur le territoire de la Communauté Métropolitain de Montréal.

Cependant ce n'est pas ce qu'on retrouve dans le PMGMR proposé par la Communauté métropolitaine de Montréal. Dans le PMGMR proposé :

1. Aucune démonstration n'est faite pour prouver que les objectifs de la Politique québécoise sur la gestion des déchets ne peuvent être atteints en 2008.
2. Les évaluations et les tableaux des quantités des déchets produits par les citoyens pour les 20 prochaines années ne prévoient aucune réduction à la source même qu'on prévoit une augmentation de l'enfouissement même avec les (faibles) mesures proposées!
3. La régionalisation de la gestion des déchets n'est pas présentée et évaluée de façon sérieuse quant c'est le seul mode écologique et démocratique pour la gestion des déchets.

Étant donné que l'évaluation du Plan des besoins en enfouissement ne prend pas en considération les possibilités qu'offrent les 3 RV, il semble donc évident que l'objectif de 2013 ne sera pas atteint ! Comme l'objectif de détournement de 50 % des déchets pour l'an 2000 a été abandonné, l'objectif de 2008 se trouve aussi facilement envoyé aux ordures. La société québécoise avait misé sur cet objectif pour 2000, les autorités politiques l'ont repoussé à 2008 et maintenant ils veulent le repousser à 2013 !

La coalition Action RE-buts soutient que l'objectif a été repoussé depuis trop longtemps et qu'il est temps de passer à l'action et de penser aux générations futures. Nous devons arrêter de reporter les échéances.

La population du Québec n'en est pas moins capable que les autres grandes villes nord-américaines où elles ont déjà atteints des taux de détournement beaucoup plus élevés. La population québécoise entend parler des 3R depuis 20 ans !

Nous trouvons inconcevable que tant d'énergie et d'audiences publiques depuis 15 ans n'ont servi qu'à dépenser les fonds publics et à reporter les échéances d'une fois à l'autre.

Voici pourquoi nous nous présentons devant cette commission - pour que ne soit pas enfouie dans notre mémoire collective l'idée qu'on ne veut pas pelleter nos déchets dans la cour de nos voisins.